

Communiqué de presse

CropLife Maroc, représentée par son directeur exécutif M. Boubker El Ouilani, a participé activement à l'atelier de travail sur les emballages vides de pesticides organisé par la FAO le 19 septembre 2017 à Agadir, dans le cadre du projet GCP/MOR/041/GEF relatif à l'élimination des pesticides obsolètes et mise en œuvre du programme de gestion des ravageurs et des pesticides au Maroc.

Cet atelier fait partie intégrante de la composante N°2, dudit projet, qui porte sur le développement et la mise en œuvre d'un programme pilote pour la gestion des emballages vides, qui devrait aboutir à une proposition de stratégie nationale.

Dans ce cadre, tous les partenaires concernés ont été invités à participer à cet atelier, lors duquel, le professeur Hormatallah et M. Steven Byrde, tous les deux consultants auprès de la FAO, ont fait deux présentations successives :

1. Etat des lieux de gestion des EVPP dans la région du Souss Massa (Pr. Hormatallah),
2. Présentation de la stratégie de gestion des emballages vides de pesticides pour le Maroc (S. Byrde)

S'en est suivie une discussion très fructueuse et responsable de la part des participants qui ont décidé de la création d'une commission régionale pour le suivi des actions à entreprendre dans ce sens.

M. El Ouilani a profité de cette occasion pour souligner la position de CropLife Maroc quant à ce programme de gestion des EVP qui se résume comme suit :

Option 1: Programme Pilote

- Le démarrage du programme pilote doit se faire, dès que possible,
- Prolonger la durée de vie du programme pilote jusqu'à la fin du projet GEF
- Identifier la ou les sociétés de recyclage et le type d'emballage à traiter
- Commencer par la collecte d'un seul type d'emballage (bidon plastique et bouchon)
- La souscription des agriculteurs au programme doit être volontaire
- Sélectionner les groupes et les agriculteurs qui y participeront sur la base de critères bien définies, jusqu'à concurrence du tonnage visé
- Sélectionner les points de collecte parmi les distributeurs volontaires ou les stations d'emballages volontaires
- Choisir et désigner une société de service pour le transport et la logistique
- Equiper les points de collecte par des machines presseuses pour réduire les volumes à transporter
- Contribution annuelle de CropLife Maroc au projet : 100 000 DH

Option 2: Programme Durable

- En attendant que les textes législatifs soient mis en place :
- Initier une enquête quantitative pour s'assurer du Nbre des EVP à considérer
- S'accorder sur l'objectif recherché à travers la mise en œuvre de la filière **EVP**.
- Designer une commission pour réfléchir à la meilleure structure et organisation possible pour le programme durable
- Enquêter sur le montant et le devenir de l'Ecotaxe instaurée sur les plastiques
- Etudier la possibilité de mutualiser la filière avec d'autres secteurs
- Option 2.1: à considérer, écotaxe relative aux pesticides allouées à un groupement d'intérêt responsable de la gestion de la filière des EVP ou l'instauration d'une nouvelle taxe sur les importations de pesticides à allouer directement à la filière des EVP
- Option 2.2: Réfléchir à une structure privée, à condition que ça ne soit pas en contradiction avec l'objectif fixé
- Etablir budget et plan d'action, date limite décembre 2017

